

Tableau de lecture de la carte des cours d'eau soumis au R214-1 du code de l'environnement

Couleur de l'écoulement	Légende	Conséquences en matière d'entretien ou de travaux
Bleu turquoise	Cours d'eau (expertisé)	En cas de projet d'entretien ou de travaux, solliciter au préalable la DDT16. Remplir un formulaire simplifié « entretien de cours d'eau » ou « travaux sur cours d'eau », actuellement à disposition sur le site internet des services de l'état de la Charente.
Bleu roi	Cours d'eau (issu de la cartographie BCAE)	En cas de projet d'entretien ou de travaux, solliciter au préalable la DDT16. Remplir un formulaire simplifié « entretien de cours d'eau » ou « travaux sur cours d'eau », actuellement à disposition sur le site internet des services de l'état de la Charente.
Rose	Autre écoulement	Non soumis à la législation sur l'eau (sauf zone humide ou frayère ou Natura 2000).
Orange	Écoulement indéterminé	Cours d'eau sous surveillance En cas de projet d'entretien ou de travaux, solliciter au préalable la DDT 16. Remplir un formulaire simplifié « entretien de cours d'eau » ou « travaux sur cours d'eau »
Noir	Inexistant	Non soumis à la législation sur l'eau.
Jaune (ou non cartographié)	Écoulement identifié sur la BD-TOPO ou autre carte ou non identifié mais non expertisé	Pas expertisé Remplir la fiche de proposition de caractérisation d'un écoulement (PJ) En cas de projet d'entretien ou de travaux, solliciter au préalable la DDT16. Remplir un formulaire simplifié « entretien de cours d'eau » ou « travaux sur cours d'eau »,